

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

MISSIONS DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS.

Jamais dans le monde parole n'a été plus puissante et plus féconde que celle qui fut prononcée, un jour du bruit d'une montagne de la Judée pour changer les destinées de l'univers : Allez, enseignez toutes les nations.

Alors apparut sur la terre une force inconnue de régénération morale et de civilisation véritable, qui devait se perpétuer et vivre indestructible au milieu des révolutions et des ruines. Cette puissance merveilleuse, on la nomme l'Apostolat.

Dès les premiers moments, l'Eglise de Jésus-Christ embrassa dans l'effusion de son zèle l'universalité du genre humain. Aux bateliers galiléens s'adressait ce commandement prophétique du Dieu qui voulait, à la clarté de la lumière évangélique, ramener sous son règne d'amour et de vérité les nations égarées. "Allez, passez jusqu'à ces contrées éloignées qui m'attendent. Elevez mon étendard aux regards des peuples.... J'enverrai, dit le Seigneur, ceux que j'ai choisis aux nations qui sont au-delà des mers. Ils lanceront les traits ardents de leur parole vers l'Afrique, la Lydie, la Grèce, l'Italie, vers les îles lointaines, vers ceux qui n'ont point entendu parler de moi, qui n'ont point vu ma gloire, et ils annonceront ma loi aux nations."

Le ministère apostolique commence : les généreux soldats du crucifié s'élancent dans la carrière ; à sa voix ils se sont partagé la conquête de l'univers. Conquêteurs nouveaux, ils vont rallier sous la bannière triomphante de la croix des peuples innombrables. L'Indien, le Scythe, le Persan, l'Arabe, l'Éthiopien ont entendu leur parole. Elle a retenti comme un puissant tonnerre jusqu'aux extrémités du monde, et les nations réveillées d'un long sommeil ont salué avec joie la lumière admirable, le jour libérateur de l'Évangile.

Paul, terrassé persécuteur sur le chemin de Damas, se relève apôtre intrépide. Il ira se glorifier devant les sages de Rome, d'Athènes et de Corinthe de ne savoir autre chose que Jésus crucifié. Son mâle langage étonnera l'aropage ; à sa vue le proconsul romain tremblera sur son siège ; le philosophe prêtera l'oreille à l'étrange nouveauté de sa doctrine, et le palais même des Césars entendra de sa bouche l'Évangile de la croix.

Mais par vous, ô Simon Pierre ! la croix sera plantée au sein même de Rome. Arrosee des flots du sang chrétien, elle va croître et fleurir comme un arbre immense dont les rameaux couvriront la terre. Sous son ombre tutélaire bientôt viendront se reposer toutes les nations données pour héritage à Jésus-Christ ; et Rome par la croix, par le pontife qui la porte et qui l'élève perpétuellement aux regards de la gentilité, étendra plus loin ses conquêtes qu'elle ne l'avait fait jadis par la valeur de ses soldats et la force victorieuse de ses armes.

Telle fut la première mission : elle dure encore, elle durera toujours. Toujours il entrera dans les desseins de Dieu que l'apostolat soit la gloire et la vie même de son Eglise.

L'Eglise répète sans cesse à ses prêtres la parole du Sauveur ; elle dit : "Allez, allez enseigner toutes les nations." Et du foyer puissant des lumières, du centre de l'unité catholique, partent fidèlement chaque jour de généreux successeurs des apôtres, marchant comme leurs devanciers à la pacifique et sainte conquête des âmes.

Sur les traces, avec la vertu et la vérité, on voit paraître les sciences, la civilisation et toutes les institutions bienfaisantes. Tandis que ces grands cœurs pressés par le zèle semblent n'obéir qu'à l'instinct sublime de l'apostolat sacré qui les pousse, ils emportent en même temps avec eux et dispensent au loin sur les rives étrangères toutes les influences morales et charitables : ils inspirent aux peuples l'amour de l'ordre, la modération, la justice, la vraie liberté et toutes les vertus sociales qui rendent leur dignité véritable et leur douceur aux affections de famille et de patrie.

Sans briser aucun des liens par lesquels il a plu à la Providence d'attacher l'homme au sol qui l'a vu naître, et respectant religieusement toutes les conditions qui fondent la nationalité et le pays, le missionnaire rapproche les distances : par lui l'ancien monde donne la main au nouveau ; il aide à l'alliance des deux hémisphères, laisse derrière lui des voix nouvelles à l'échange des productions et des industries, ouvre les capitales et les ports aux transactions politiques et commerciales ; et quelquefois même il envoie au siège de Pierre et au trône des grands empires des gages d'union glorieuse et profitable.

Malheur à moi si je n'évangélise ! Va mihi si non evangelizavero, s'écrit dans tous les temps, avec le grand Paul, l'apôtre chrétien ; et dans cette inspiration surhumaine sont véritablement contenues toutes les forces du principe civilisateur. Le christianisme s'étend par une puissance qu'il recèle profondément en lui-même ; il s'épanche comme les eaux impuisables d'une source immense qui fournit au cours prolongé des grands fleuves et verse partout avec eux les trésors de la fécondité. Chose admirable ! cette foi si austère et si rigoureusement définie se dilate sans cesse, atteint à tous les temps et à tous les lieux ; elle épure, elle élève, elle unit, elle apaise, elle console l'humanité.

Grâces immortelles en soient rendues au ciel ! ils n'ont pas manqué encore parmi nous, ils ne manqueront jamais, ces cœurs d'apôtres qui, s'arrachant eux-mêmes à tous les liens de famille et de patrie, s'en vont avec joie aux extrémités du monde porter la bonne nouvelle de l'Évangile.

Qu'ils sont beaux les pieds de ces hommes qui'on voit venir de loin apportant la paix, évangélisant les biens éternels, prêchant le salut et disant : ô peuples ensevelis dans l'ombre de la mort, votre Dieu régnera sur vous !

Par cette mission persévérante et par le travail régénérateur de l'apostolat, la jeunesse de l'Eglise et sa gloire sont sans cesse renouvelées, la beauté des anciens jours se perpétue ; et en même temps il demeure prouvé que la civilisation est inséparable du christianisme : elle n'est pas où il n'a point paru ; elle disparaît quand il s'éloigne. On l'a dit, il est vrai : On ne peut citer un seul pays où le flambeau de l'Évangile se soit éteint et qui ne soit retombé dans la barbarie.

Mais la lumière bannie reviendra au jour marqué des nouvelles miséricordes ; l'apostolat exilé retournera aux plages inhospitalières. Telle est son histoire, telle est son irévocable destinée. Il est ce rayon divin qu'on ne peut ni enchaîner ni détruire. Le soleil ne recule pas devant les éclameurs de la haine : la foi évangélique qui fait d'elle-même

et le prêtre de Dieu, son invincible organe, peut être immolé, jamais vaincu. Dans la mort il se fera entendre encore ; la voix du martyr est immortelle. De son sang on verra renaitre une postérité généreuse, qui perpétuera le cri de son apostolat jusqu'à la fin des temps. Car les persécutions peuvent bien rougir de sang la terre et peupler le ciel de leurs victimes ; les puissances tyranniques, qui ont toujours senti qu'en présence du christianisme leur tyrannie devait tomber, pourront bien sévir et s'armer de toutes parts contre l'Eglise et ses ministres ; mais que gagneront-elles par là ? Elles veulent tuer la foi et ses apôtres ; l'apôtre et la foi vivront toujours ; toujours ils travailleront à l'affranchissement des âmes, et se dévoueront à les établir dans la sainte et glorieuse liberté des enfants de Dieu. Pour gage de perpétuité, ils ont l'autorité inflexible des divines promesses ; et ils vivront pour pardonner, pour bénir, pour éclairer, pour guérir, pour lutter à jamais contre toutes les puissances du mal par les armes de la vérité, de la vertu et de l'impérissable charité.

Ainsi sont, ainsi meurent et vivent les missionnaires. Me permettra-t-on de le dire ? Voilà encore un de ces attrait puissants qui m'appellèrent vers la Société de Jésus, qui m'y fixèrent par une détermination invincible ; et c'est aussi ce qui a entraîné mon cœur dans cette effusion de louanges à la gloire de l'apostolat catholique.

S. Ignace dans son noviciat de Manrèze comprit bien la pensée catholique et la divine institution de l'apostolat. Il en déposa dès lors l'expression dans son livre des Exercices spirituels ; nous l'avons vu.

D'abord il n'ambitionnait que la gloire d'aller en terre sainte avec ses compagnons annoncer la rédemption accomplie aux lieux mêmes qui en furent les témoins, et ce fut dans ce but qu'il vint aux pieds du successeur de S. Pierre offrir les vœux et la soumission fidèle de sa Compagnie naissante.

Le Pape l'agrée ; mais la réforme venait aussi de naître et de troubler l'Europe. S. Ignace avait eu la persée de la terre sainte et des pays infidèles ; il eût aimé à reporter la lumière de l'Évangile aux lieux qu'elle éclaira de ses premiers rayons. La Providence, qui dans le cours des temps fixe leur date aux travaux de l'apostolat selon les besoins de l'Eglise, marqua aussi la place de la Compagnie de Jésus au devant des efforts répétés du schisme et de l'hérésie ; et les enfants d'Ignace furent mis au service du siège apostolique pour combattre les funestes innovations de la réforme.

Un grand Pontife, Benoît XIV, en a fait solennellement la remarque : "Comme Dieu, dit-il, suscita d'autres saints en d'autres temps pour de pressants besoins, de même il opposa S. Ignace et sa Société à Luther et aux hérétiques de cette époque."

Ignace comptait à peine dix prêtres réunis sous son obéissance ; il dut en envoyer trois en Allemagne, l'Angleterre, le Portugal, l'Italie, l'Espagne se partagèrent les autres ; et pour commencer dès l'origine, les travaux de l'apostolat lointain, il s'en eut un qui partit pour les Indes, un seul : il est vrai qu'il se nommait François Xavier.

Lefebvre, Lejay, Bobadilla, par les ordres de Paul III, allèrent se placer au foyer même de l'incendie du protestantisme et au plus fort de ses ravages.

Lefebvre, le premier prêtre de la Compagnie, se rendit dès 1540 à Worms, à Suire, à Ratisbonne, où il obtint la confiance universelle, gagna tous les cœurs, et affermit heureusement la foi des catholiques ébranlés. S. Ignace l'appela l'ange de la Compagnie.

En 1542 il retourne encore en Allemagne, réforme le clergé, anime le courage des fidèles. Spire et Mayence virent en partie l'effet des succès de son zèle. A Cologne, il s'oppose avec énergie à l'archevêque infesté du venin des nouvelles erreurs ; et l'on peut dire que cette ancienne et illustre cité dut au P. Lefebvre de ne point devenir la proie de l'hérésie. Elle lève aujourd'hui son front couronné de toutes les gloires de la constance.

Lejay, Bobadilla, tous deux aussi du nombre des premiers compagnons d'Ignace, furent envoyés en 1542 par le pape Paul III en Allemagne. Leur savoir, leur zèle opposèrent au torrent une digue puissante dans les villes de Ratisbonne, d'Ingstadt, de Dillingen, de Saltzbourg, de Worms, de Vienne, et dans beaucoup d'autres.

En 1545 et 1551, deux autres des premiers pères de la Compagnie, Lainez et Salmeron, sont envoyés par le pape au concile de Trente en qualité de théologiens. On sait quelle confiance les Pères du concile leur témoignèrent. Lainez tomba malade : les séances furent suspendues ; elles se tenaient quand il pouvait y assister. Et en même temps ces deux hommes, savants consommés, pauvres et fidèles religieux, logeaient à Trente dans l'hôpital, balayaient les salles, servaient et pansaient les malades, catéchisaient les enfants, et demandaient l'aumône pour vivre. Ignace leur avait ainsi prescrit ; il voulait toujours retrouver l'humilité apostolique à côté du zèle et de la science.

Lefebvre et Lejay furent à leur tour rappelés du théâtre de leurs combats évangéliques pour assister aux séances du concile et y prendre part à la discussion des intérêts religieux de l'Allemagne.

Et bientôt Canisius, Hofforus, dignes enfants eux-mêmes de cette primitive Compagnie de Jésus, s'en vont au-delà du Rhin tenir tête à la seconde génération des réformateurs. Leurs immenses travaux confondent l'imagination ; leurs succès y répondent, et l'empereur Ferdinand II disait de ces deux religieux qu'une grande partie de l'empire leur devait la foi.

Puis vinrent ces institutions, ces collèges, ces universités et ces séminaires fondés de toutes parts, ces ouvrages sans nombre entrepris et publiés, ces controverses soutenues avec éclat, cette prédication de la parole de Dieu répandue avec une prodigalité impuisable, enfin cette action courageuse et toujours présente par laquelle les Jésuites en Allemagne, en Angleterre, en France, partout où la réforme menaçait de ses envahissements, se dressèrent contre elle comme des sentinelles vigilantes, comme d'intrépides combattants, au péril même de leur vie.

BULLETIN.

Changement important dans l'enseignement du Collège Chamblé. — Politique du Canada ; des Etats-Unis.

La rentrée des élèves du Petit Séminaire de Ste. Thérèse aura lieu le 7 du courant.

Depuis longtemps on a dû remarquer que le public désirait pour la jeunesse canadienne un établissement où l'on donnât une éducation qui tint le milieu entre celle des collèges et celle des écoles élémentaires. On se rappelle les sacrifices que fit en 1836, la législature de la province, pour procurer au pays une école normale. Le succès, il est vrai, par le malheur des temps, n'a point répondu au but qu'on se proposait alors, mais on n'en a pas moins resté convaincu qu'un établissement de ce genre était pourtant utile, nécessaire même parmi nous. Plus nous avançons, plus le besoin augmente et se fait sentir. C'est donc rendre un véritable service aux Canadiens que d'établir une maison qui soit en état de satisfaire aux exigences et aux vœux de la nation, et c'est ce que se proposent les directeurs du Collège de Chambly. On connaît l'ardeur et l'empressement que son vénérable supérieur et fondateur a toujours montré pour l'éducation et l'avancement de son pays : ses généreux sacrifices sont là pour déposer en sa faveur. S'il consent à changer le mode d'éducation dans son collège ce n'est donc point pour abandonner la belle œuvre qu'il avait commencée, mais pour la rendre plus utile et dans l'espérance de mieux rencontrer les vœux et les désirs de ses concitoyens. En effet, on convient généralement que l'éducation collégiale est la mieux pourvue et celle qui est la plus répandue dans le pays. Les directeurs du collège de Chambly ont donc cru, avec l'assentiment de Mgr. de Montréal, qu'ils pourraient consacrer cette maison à un enseignement d'un genre différent, sans nuire considérablement aux études de collège, et sans priver personne des moyens d'étudier le latin, vû que les autres collèges sont en état d'admettre tous ceux qui voudraient s'y présenter à cette fin.

Le but que se proposent les directeurs du collège de Chambly est maintenant facile à comprendre. On n'y étudiera point le latin. Mais en revanche, on y enseignera les langues française et anglaise dans toutes leurs parties ; l'arithmétique et la tenue des livres y seront l'objet d'une étude toute spéciale ; la géométrie et l'architecture y auront aussi une place distinguée. L'histoire et la géographie, et s'il est possible, l'agriculture n'y seront point non plus négligées, ainsi que la religion surtout, comme il y a tout lieu de le croire, quand on saura que ce seront des Frères religieux qui seront à la tête de cette maison. Comme l'on voit, c'est une éducation commerciale, achevée autant que possible, qu'on se propose d'y donner. Il pourrait bien se faire que le début en fut un peu difficile et que le succès pour commencer en parût peu considérable. Il doit en être ainsi, et nous pensons que cette difficulté continuera à se faire sentir et ne disparaîtra qu'à mesure que les écoles modèles se multiplieront et se perfectionneront. C'est une école modèle de 1<sup>re</sup> classe que l'on veut établir, il faudrait donc pour la mettre en état d'atteindre son but que ceux qui s'y présenteront, eussent déjà une éducation avancée, et nous croyons que c'est le défaut de cette éducation élémentaire qui a fait manquer si complètement l'école normale de 1836.

Outre les avantages surdits que l'éducation en général ne peut manquer de tirer de l'établissement d'une école de ce genre, il en est un autre qu'on doit regarder comme de la dernière importance. Nous voulons parler de la qualification des maîtres d'école dont la disette se fait si grandement sentir. On sait que le plus grand obstacle dans les écoles élémentaires vient du manque de maîtres qualifiés, au moins sous le rapport de l'éducation et de la méthode d'enseignement. Il n'y a point de doute que le seul moyen de faire disparaître ces difficultés, c'est d'avoir une école supérieure qui soit elle-même un modèle, et où pourront se former ceux qui se destinent à l'enseignement. C'est encore ce que se proposent les directeurs du collège de Chambly. Cet établissement, par cela seul qu'il se propose de former des maîtres qualifiés pour l'enseignement, doit rencontrer l'approbation et l'encouragement de tous les amis de l'éducation, et cette sympathie doit être d'autant plus grande que le besoin est plus universel et plus pressant. Pour nous, nous formons les vœux les plus sincères pour que cet inappréciable projet puisse être mis à exécution, et nous espérons que la législature ne manquera pas de venir au secours d'un établissement si utile et si nécessaire.

Comme ce nouvel arrangement doit inévitablement nécessiter plusieurs changements dans l'établissement, et que ce n'est que ces jours derniers que les directeurs se sont décidés à tenter ce nouvel ordre de choses, l'ouverture des classes sera retardée de quelque temps pour disposer la maison convenablement, donner au public le tems de faire ses demandes, et s'assurer par là de son approbation et de son encouragement. Nous donnerons sous peu, le jour de l'ouverture de la maison. Les directeurs du collège de

Chambly se flattent qu'on voudra bien les excuser, s'ils n'ont point ouvert plutôt qu'il n'y aurait point de classes latines cette année à Chambly. Car ce n'est qu'à la fin des vacances qu'ils se sont enfin décidés à adopter ce nouveau plan d'éducation.

Nous croyons de plus devoir observer, en finissant, que ce changement n'empêchera pas d'avoir une classe élémentaire pour les commençans, afin de faciliter par là l'instruction des enfans de la paroisse et de donner à ceux qui le désireraient, le moyen de commencer et de finir leur éducation sans changer de maison.

Les nouvelles politiques sont toujours dépourvues de beaucoup d'intérêt. Nous sommes encore dans le *statu quo*. Les membres du nouveau cabinet ne sont pas définitivement connus. Il paraît pourtant à peu près certain que M. D. B. Papineau fera parti du nouveau ministère. Sir Charles vient encore de déclarer, en répondant à une adresse des habitans du comté de Drummond, qu'il n'avait retardé la composition de son cabinet, que parce qu'il voulait qu'il rencontrât l'approbation du peuple et du parlement, et qu'après beaucoup d'obstacles qu'il avait enfin surmontés, il était sur le point de faire connaître les mesures qu'il venait de prendre et qui, comme il s'en flattait rencontreraient l'approbation de la province.

Chez nos voisins la question du futur Président est presque l'unique préoccupation de la presse. Les meneurs ne perdent point un instant sans travailler à grossir leur parti. Là, comme ici, chacun abonde dans son sens, et il ne manque pas de gens qui s'imaginent être les seuls qui comprennent véritablement les intérêts de leur patrie, et qui regardent et signalent comme des traîtres ceux qui ne pensent pas comme eux. De là vient que les whigs ne jurent que par H. Clay, leur idole ou plutôt celui qu'ils regardent comme le partisan d'une idole qui leur est plus chère encore, leurs propres intérêts, tandis qu'il n'ont que le plus profond mépris pour les démocrates et M. Polk, leur candidat, qu'ils habillent de la manière la plus comique.

On peut bien supposer que ceux-ci ne se laissent pas mépriser et habiller si ridiculement sans chercher du moins à payer de retour leurs charitables compatriotes, et à leur passer quelques-unes de leurs douceurs démocratiques. Ce pauvre M. Clay, si beau, si gentil, si parfait parmi les whigs, se trouve furieusement méconnaissable, quand une fois il tombe entre les mains de ses adversaires. Pourquoi cela, dira-t-on ? C'est pour nous un mystère. Est-ce que les whigs en n'apercevant que les belles qualités de M. Clay, n'ont remarqué que les défauts de M. Polk, tandis que les démocrates ne verraient ce dernier que du bon côté et n'apercevraient que célérité et fourberie dans le premier ? Si je ne craignais d'être entendu, je vous dirais à l'oreille, c'est, voyez-vous, que l'intérêt de M. Clay se trouve lié avec celui de son parti, tandis que c'est tout le contraire avec M. Polk. Après cela vous sentez que celui qui est démocrate est un traître aux yeux des whigs qui naturellement regardent leurs intérêts propres comme étant exclusivement les intérêts de la patrie. Les démocrates, à leur tour, doivent avoir beaucoup de difficulté, comme on le pense bien, à ne pas être persuadés du contraire. Delà vient que Messieurs les Républicains quelque libéraux qu'ils se disent, poussent pourtant leur libéralisme jusqu'à taxer de traîtres et d'ennemis de la patrie, ceux qui sont assez indépendans pour pouvoir différer de sentiments et penser librement par eux-mêmes. Malheureusement nous craignons que cette dictature arbitraire ne veuille s'établir jusque parmi nous, et que ceux qui s'aviseront de parler, sans dire *amen*, au doctrinarisme du jour, ne s'entendent aussitôt appliquer ces mots d'Horace : *Fenum habet in cornu, hunc, tu Romane, caveto*. Du moins nous sommes peinés d'apercevoir tant de passions dans les différens partis et qu'on ne puisse soutenir ses sentimens et essayer de refuter ceux des autres sans les pervertir et les empoisonner. Nous craignons que cette conduite ne décède plus d'intérêt particulier que d'amour de la vérité et du bien public.

#### NOUVELLES RELIGIEUSES.

CANADA.

—Le 25 après vêpres, à la suite d'un discours prononcé par Mgr. l'évêque de Sydimie, le clergé de la cathédrale, avec celui de la paroisse de Saint-Roch et celui de l'église de Saint-Patrice, s'est rendu en procession au lieu où s'élève le palais épiscopal, en passant par la rue Buade. Le clergé, parvenu près de la bâtisse, a été joint par Mgr. l'évêque de Québec, qui l'attendait dans ses appartemens, et Sa Grandeur, revêtu des ornemens épiscopaux s'est rendue à l'endroit désigné pour la pose de la pierre angulaire de la cha-

nelle de l'évêché, et a fait les prières et les cérémonies prescrites en pareille circonstance par le rituel. Il y avait une foule immense sur la plate-forme érigée pour l'occasion et dans tous les endroits d'où l'on pouvait voir la cérémonie. La collette, à ce que nous apprenons, s'est montée un peu au-dessus de £40.

— Nous sommes autorisé à annoncer qu'un service solennel pour le repos de l'âme de feu Monseigneur de Forbin-Janson, évêque de Nancy et de Toul, sera chanté à la cathédrale, à 9 heures, le 4 septembre prochain, jour de l'ouverture de la retraite ecclésiastique. Ce jour a été choisi afin de procurer aux prêtres qui feront la retraite l'occasion de prendre part à la cérémonie et de se joindre aux citoyens de Québec pour donner cette marque de respect et de reconnaissance à la mémoire du vénéré défunt qui a tant fait pour le bien de la religion en Canada. C'est à Québec que Mgr. de Nancy prêcha, en septembre 1840, sa première retraite dans le pays. Ce fut lui aussi qui, l'année suivante, prêcha la première retraite qui fut donnée au clergé du diocèse.

— Un journal du Haut-Canada cite comme un exemple des prétentions de l'église anglicane dans ce pays les paroles suivantes qu'il donne comme extraites d'un mandement récent de l'évêque de Toronto :

« Il est de notre devoir, non-seulement de retenir ceux qui sont déjà des nôtres, quelque indifférents qu'ils soient, mais encore de ramener dans le bercail ceux qui sont nos ennemis. Car, dans toutes les colonies britanniques, nous seuls, comme tenant la commission divine, comme étant le clergé de l'église nationale, avons le droit d'être leurs docteurs, leurs guides et leurs directeurs dans les choses spirituelles. Qu'ils nous refusent l'obéissance et résistent à notre autorité, cela ne fait rien à la chose. Le droit n'en existe pas moins, nous ne pouvons, sans péché, en négliger l'exercice, partout où nous pouvons l'exercer avec quelque espoir de succès. »

Idem.  
ROME.

— Une lettre particulière de Rome annonce que le Saint-Siège se propose d'ériger prochainement en évêchés et archevêchés un grand nombre de vicariats apostoliques dans les possessions britanniques. Jusqu'à ce jour, les évêques catholiques n'y ont été que des vicaires apostoliques avec un titre *in partibus infidelium*. Lors de son dernier voyage à Rome, Mgr. Polding, archevêque d'Australie, aurait soumis, sur cette question, des observations qui ont été prises en considération, et dont la première application a été faite à son vicariat, qui fut, à cette époque, érigé en archevêché.

Cette érection souleva des protestations de l'épiscopat anglican, qui sans faire un pape de l'archevêque de Cantorbéry, songeait à lui donner une juridiction universelle sur les sièges épiscopaux de toutes les possessions britanniques hors d'Angleterre. Les anglicans soutenaient, pour prouver le caractère catholique de leur église, que Rome avait toujours respecté les évêques titulaires de ses sièges épiscopaux, et reconnu ainsi tacitement leur légitimité, en n'envoyant que des vicaires apostoliques dans les juridictions où se trouvait un évêque anglican. Les projets et les raisonnements des anglicans vont être déjoués et réfutés par les mesures que Rome est à la veille de réaliser.

« L'argument des anglicans nous paraît, d'ailleurs, bien peu solide ; car ce n'est point par respect pour l'évêque anglican de Londres que Rome n'a, dans cette métropole, qu'un vicaire apostolique ; mais uniquement parce que les lois votées par la réforme condamnaient à mort quiconque prendrait ce titre sans le tenir du roi occupant le trône de Grande-Bretagne. »

Idem.  
FRANCE.

— On écrit d'Aire (Pas-de-Calais), 22 juillet :

« S. S. Grégoire XVI, par l'entremise de Mgr. Joseph-Marie Castellani, évêque de Porphore, maître de la chapelle papale, a daigné accorder à Mgr. Scott, récemment nommé camérier secret de Sa Sainteté, pour être déposé dans l'église St. Pierre, à Aire, dont il est curé, le corps de sainte Eliana, martyre, trouvé, le 9 décembre 1842, dans les catacombes de Stc. Priscille, à Rome, avec son nom propre et une fiole de son sang, signes certains de son martyre. L'inscription porte ces mots latins : *Eliana cum pace et amen*. »

« Sa Sainteté a permis d'en célébrer solennellement l'office chaque année au jour qui sera déterminé une fois pour toutes par S. Em. Mgr. l'évêque d'Arras. Elle a de plus daigné accorder une indulgence plénière à tous les fidèles qui, s'étant confessés et ayant communiqué, visiteront l'église où reposera ce saint corps, à partir des premières vêpres de la fête jusqu'au coucher du soleil, le lendemain ; il y aura aussi des indulgences particulières pour ceux qui assisteront au *triduum* qui sera célébré chaque année avant la fête. »

« La translation solennelle du corps de Ste. Eliana est fixé définitivement au dimanche 11 août, 3 heures après midi, à l'issue des vêpres. On se propose de la faire avec toute la pompe que requiert une pareille cérémonie. Déjà les préparatifs sont commencés. Beaucoup de curés voisins se proposent de s'y rendre avec leurs paroissiens. »

ANGLETERRE.

Lord Beaumont (pair catholique) a présenté à la Chambre des Lords le bill suivant : Acte pour le rappel de certaines clauses faites contre les sujets catholiques de Sa Majesté. Ce bill, d'après le consentement du lord chancelier, a été lu pour la deuxième fois dans la chambre des lords vendredi, dans le but de faire un comité aujourd'hui.

Voici comment le *Morning-Post*, journal des ultra-tories, se prononce sur ce bill : « Nous en appelons aux amis de la monarchie et de l'église

d'Angleterre. La sanction du gouvernement donnée à un tel bill est un signe remarquable du temps, et nous espérons qu'il éveillera l'attention vigilante des vrais conservateurs. »

IRLANDE.

— Nous continuons à enregistrer les faits qui marquent le caractère et qui constatent les progrès de l'agitation irlandaise. Cette lutte peut être longue encore, mais à mesure qu'elle se prolonge, les enseignements qui ressortent des exemples que nous donne ce peuple deviennent plus éloquents.

L'Irlande, persécutée, réduite à la plus extrême misère, n'en est pas moins une grande nation par sa persévérance, sa prudence et son unité. Un peuple chez qui ces qualités ont la foi pour principe peut attendre avec confiance, car l'avenir lui appartient. Mais l'attente d'une nation chrétienne ne doit jamais être passive ; l'Irlande attend, mais elle prie ; et, en implorant l'assistance du ciel pour le succès de sa cause, elle s'aide de tous les moyens qu'approuve la conscience, que commande le devoir.

Nous trouvons de nouveau l'archevêque de Tuam sur la brèche. Le savant prélat vient d'adresser à sir Robert Peel une lettre où il se plaint d'un bill proposé par le Ministère à la Chambre des Lords, pour régler l'application des donations et legs faits à l'église catholique d'Irlande.

Ce projet de loi a été rédigé sans consulter aucun des dignitaires de l'église d'Irlande, dans un esprit hostile au clergé, qu'il prétend favoriser, et cela au moment où l'Irlande est soulevée par tant d'injustices qu'elle reproche à l'Angleterre. Ainsi, la conduite du Ministère tend à fortifier la cause d'O'Connell ; ce sont chaque jour de nouvelles maladresses. Le cabinet anglais veut avoir le mérite de s'occuper de l'Irlande, et ses plus habiles tentatives pour la calmer ne sont, en réalité, que d'insolentes provocations.

Ce bill est signalé par le pieux archevêque comme une atrocité ; il dépasse, dit-il, les plus mauvais actes des plus mauvais temps. Si le Code pénal enleva aux catholiques les charités accumulées de leurs ancêtres, ce bill ne tend à rien moins qu'à étouffer l'esprit croissant du catholicisme en Irlande.

L'archevêque traite durement lord Beaumont, qui a soutenu ce bill. Je ne m'arrêterai point, dit-il, aux étranges paroles que, dans son insolence et dans sa folie, lord Beaumont a prononcées. Pauvre homme ! je crois passés depuis longtemps ces excès singuliers auxquels certains pairs d'Angleterre étaient sujets. On a pu croire que l'idée d'une suprématie saxonne cèderait devant cette conviction, que ce fut un Irlandais qui relevait les pairs d'Angleterre de leur dégradation et leur donnât le privilège d'insulter leurs libérateurs. Mais on n'a pu imaginer que des esclaves émancipés prendraient sitôt des airs d'insolent patronage avec eux envers qui ils ont d'aussi immenses obligations.

L'attitude prise par l'épiscopat ne laisse pas le pouvoir sans inquiétude.

Le *Sun* nous apprend que des espions du Gouvernement suivent les exercices dans les églises et les chapelles catholiques, afin de lui rapporter les conseils que les prêtres donnent aux fidèles. Nous désirerions que ces rapports fussent faits avec exactitude, et le clergé irlandais ne peut manquer de le désirer aussi, car il instruirait par ce moyen les hommes qui sont à la tête du Gouvernement des devoirs de leur position, tout en enseignant au peuple ce qu'il doit à l'autorité.

Le *Times* nous dit que, grâce au clergé catholique, l'agitation tient les provinces dans un état de fièvre, et il signale à la vigilance du Gouvernement un meeting tenu à Portlaw (Waterford), où le curé de cette paroisse, le révérend M. Heneberry, s'est exprimé en ces termes sur les devoirs du clergé dans la lutte nationale :

« Les prêtres de l'Irlande soutiendront le libérateur dans la prospérité ou les persécutions ; ils marcheront à ses côtés et l'encourageront, qu'il soit libre ou captif, jusqu'au moment où la tombe se fermera sur sa glorieuse existence. En parlant ainsi, je suis l'interprète des sentiments du clergé secondaire d'Irlande, qui n'a qu'un cœur quand il s'agit de liberté religieuse et politique de la patrie. Je déclare à la face du monde que je suis prêt à donner ma vie pour mon pays, plutôt que de continuer à ramper comme un esclave sur la terre qui m'a donné le jour. Habitants de Portlaw, c'est vous qui avez abattu les Beresford ! après avoir écrasé une race de tyrans. »

« Je vous fais en ce moment appel pour que vous en terrassiez une autre. C'est un fait acquis de l'histoire, que les Irlandais sont fidèles à leur parole ; or, ils se sont engagés cœur et âme à la cause du rappel, et ils mourront avant d'abandonner le glorieux objet de leur poursuite. Quel est l'homme dont le cœur et le sang seraient assez froids pour reculer dans cette lutte ? Écartez de vos rangs celui qui serait capable d'abandonner votre cause. Je compte sur vous pour cela ! »

C'est ainsi que le clergé seconde l'impulsion qu'il a reçue de ses évêques et qu'il répond à l'invitation que lui adressait O'Connell, après son emprisonnement : « Je sollicite vivement le clergé catholique de chaque paroisse de me prêter l'appui de sa voix et de son autorité vénérée. »

Le *Times* cite avec une complaisance affectée quelques paroles prononcées dans d'autres réunions par de respectables ecclésiastiques, qui pourront bien être accusés un jour de complicité dans le crime qui tient O'Connell en prison. Le 29 juin, le révérend M. Horan s'est écrié, dans un meeting à Connemara :

« Il y a un mois, M. O'Connell a été emprisonné ! Que ce jour ne se passe pas sans que nous formulions un vœu ; jurons par l'amour de la patrie et l'insulte faite à nos libérateurs, que nous nous unirons tous, au risque de périr

dre notre liberté, notre fortune et notre vie, pour réaliser par tous les moyens légaux notre indépendance législative. Rappelez-vous le 30 mai ! non pour verser des larmes, mais pour redoubler de zèle et en faire un stimulant dans la cause sacrée de la liberté et du rappel de l'Union !"

Il nous sera facile de multiplier, un autre jour, ces citations, qui expriment les sentiments du clergé secondaire d'Irlande. On verra que le nombre des complices d'O'Connell est considérable. Nous ne trouvons cependant pas qu'il en ait trop, et nous formons des vœux pour que le peuple et le clergé d'Irlande trouvent dans les autres pays catholiques de pareils imitateurs.

## PRUSSE.

—Le roi de Prusse vient d'accorder aux très nombreux catholiques de sa capitale la permission de s'y construire une seconde église. Elle sera voisine du temple évangélique, dont la première pierre vient d'être posée sur ce que l'on appelle le champ de Kopnik. Pour couvrir les frais de cette construction, le roi a autorisé une collecte générale dans toutes les communes catholiques du royaume. S. M. se propose, outre le don gratuit du terrain nécessaire, de contribuer à la construction de cette nouvelle église de ses deniers royaux. A l'occasion du voyage de la reine aux eaux d'Isehl (Autriche), le roi a l'intention de se rendre à Vienne, pour y faire visite à la famille impériale.

—Un ordre du cabinet de S. M. prussienne autorise, en faveur de la communauté catholique de Berlin, l'érection d'un hôpital qui pourra être confié à l'administration des Sœurs de la Charité ou de tout autre ordre approuvé par l'Eglise. Il permet le recours à la charité publique pour réaliser les fonds nécessaires à cette belle entreprise. Il ressort de l'invitation adressée, à ce sujet, à ses paroissiens par M. Brinkman, prévôt de Sainte Hedwige, que sur 400 personnes catholiques qui meurent, année commune, à Berlin, à peine la moitié a demandé ou accepté les secours spirituels. Un hôpital catholique contribuera certainement à diminuer cette lamentable disproportion entre les décès et les consolations de l'Eglise.

—Une assez singulière nouvelle circule et paraît prendre de la consistance à Berlin. On assure que, par un ordre du Cabinet il va être nommé une Commission Liturgique, sous la présidence du docteur Runsen, devenu si fâcheusement célèbre par ses frauduleuses négociations avec le St.-Siège, au sujet des mariages mixtes. S'il en faut croire les conjectures publiques, il s'agirait de réviser et de réformer encore une fois la fameuse *agence liturgique* réglée par le feu roi en personne, avec l'assistance de son aide-de-camp, le général Witzleben, pour sa nouvelle Eglise évangélique. Ce serait un pas de fait dans la voie de la dissolution de l'*Evangelisme officiel*, auquel son royal auteur avait sacrifié les confessions luthérienne et calviniste, ainsi que l'existence d'un bon nombre de ministres des deux cultes qui avaient refusé soumission à la constitution androgyne de sa nouvelle Eglise.

—La fête de Ste. Rosalie a été favorisée par le plus beau temps. Le roi et la reine de Naples, et toute leur cour ; le roi de Bavière et tous les étrangers de distinction, s'étaient réunis chez le duc de Serra di Falco, pour voir passer la procession. Le 16 juillet, sont arrivés à bord d'un bateau à vapeur sardes, le prince et la princesse Charles de Prusse. Ils ne resteront à Palerme que fort peu de jours.

## SUISSE.

—On écrit des frontières de Suisse :

"La France envoie chaque année aux extrémités du monde, sur les terres barbares et inhospitalières, une armée de héros pacifiques pour conquérir à Jésus-Christ et à la civilisation des nations anthropophages. S'il faut en croire le 27<sup>e</sup>. rapport de la *Société biblique* de Genève, nos missionnaires sans aller si loin, trouveraient au sein même du beau royaume de saint Louis de peuplades non moins barbares à instruire et à civiliser. Voici dans quels termes M. le juge Gampert rend compte des explorations du méthodisme genevois dans quelques uns de nos départements :

"Cinq ouvriers colporteurs, dit-il, ont, pendant l'année qui vient de s'écouler, parcouru en tous sens les départements du Lot, du Cantal et de la Corrèze, pays fort en arrière de bien des peuples sauvages, où l'on rencontre partout des gens qui ne savent pas lire, vivant absolument comme des brutes, sachant à peine s'il y a un Dieu, ne s'en inquiétant point, n'ayant jamais entendu parler du Christ, (Jésus leur est-il aussi inconnu ?), ne pratiquant aucune cérémonie religieuse.—A peine, conclut M. le juge Gampert, ose-t-on s'avouer que cela est possible, que cela est vrai au cœur de la France."

"On voit que les émissaires colporteurs sont des statisticiens habiles et sincères. Toutefois leur zèle n'est point à la hauteur de leur intelligence. *L'empire du climat* sous lequel vivent nos populations sauvages, leur état moral et intellectuel, et surtout les cinquante ou soixante lieues qui les séparent de la Rome du méthodisme, les priveront l'année prochaine de la visite des colporteurs. Loin du toit paternel et conjugal, le missionnaire méthodiste éprouve de trop violentes émotions. Aussi le Comité se décrie-t-il à rappeler ses ouvriers en les ramenant dans quelques départements qui, précédemment exploités, offrent plus de chances de succès, et qui, plus rapprochés, rendent l'inspection plus facile et les communications plus promptes. C'est au 6<sup>e</sup>. donc, comme au temps des Césars, les habitants des rives tempérées de l'Eure, de la Drôme, de la Loire, du Rhône, de la Saône et de l'Ain verront venir à eux des troupes d'andriens qui, la Bible à la main renverseront de tous côtés les superstitions idolâtriques de l'Eglise romaine. Pour faciliter dans ces diverses contrées le commerce de la parole de Dieu,

le Comité, par une lucrative innovation, permettra désormais à ses commis-voyageurs de joindre à la vente des prophètes et des évangélistes les enchères de Mohan et Compagnie. Armés des *Conseils aux jeunes gens employés dans les manufactures*, de l'*Aveugle et du Soldat*, du *Savetier philosophe* et de la *Fille du laitier*, ces nouveaux P. ul ne s'écarteront pas, sous les dehors d'un mysticisme guindé, à entretenir nos Sybériens français de la profonde corruption de la nature humaine, de la rédemption gratuite du Christ, de l'inutilité des bonnes œuvres, de la religion d'argent, de l'idolâtrie, et de l'ignorance des prêtres de Rome. A ces signes, il sera facile de les reconnaître.

"Il est bon aussi qu'on sache partout que ces vendeurs de la parole de Dieu ont juré avant leur départ de ne jamais rien acheter chez les négociants papistes de Genève. Sans doute, à leurs yeux, tout objet sortant des mains catholiques est suspect : il est juste que les produits de la grande manufacture biblique de Genève soient soumis au droit de représailles. Nos évêques et nos pasteurs sauront y veiller. En vertu de la liberté du commerce, tout colporteur genevois traversera nos bourgs et nos villages avec le faix de ses pamphlets et de ses Bibles falsifiées ; mais, grâce à notre vigilance, ces courses apostoliques ne seront pas plus fructueuses que sur les bords vôtés du Lot, de la Corrèze et du Canal."

—L'épiscopat suisse a fait parvenir à la diète un Mémoire collectif, par lequel, en réclamant le rétablissement des monastères d'Argovie, et l'émancipation de ceux de Thurgovie, et de Saint-Gall de la tutelle cantonale qui tend également à leur suppression, ils expriment leurs inquiétudes et leur douleur, de tant de mesures oppressives qui entravent la liberté du ministère ecclésiastique et détruisent l'indépendance de l'Eglise. Ce Mémoire sera vivement appuyé par les votes des députations catholiques ; mais rien n'est moins probable que l'espoir d'obtenir l'assentiment d'une majorité fédérale.

Les Sœurs de la Charité à Constantinople ont été gratifiées par la Porte en récompense de leur bienfaisante activité, d'une franchise absolue d'importation de ce qui leur est envoyé de l'étranger. Ainsi un gouvernement infidèle trouve dans le charitable dévouement des Sœurs, un motif suffisant pour leur accorder une immunité dont l'idée seule révolterait tous les économistes d'Europe.

—Le bruit du retour de l'ex-artiste Hurter, récemment converti à la foi romaine, s'étant répandu à Schaffhouse, le 15 juillet, il s'y forma aussitôt un gros rassemblement de populace qui se porta sur son domicile en vociférant d'affreuses menaces. Comme l'on sut bientôt qu'il s'était retiré à Pabbaye de Reicinau, l'innombrable cohue se dispersa en criant : *Abas le jésuite, vive la liberté !!* De là elle se porta devant la demeure du professeur Zehnder, connu par son radicalisme protestant, et fit entendre d'innombrables vivats. L'exaltation populaire se manifesta avec plus de violence encore dans la nuit du 16, et donna lieu à une proclamation du Conseil municipal qui attribuait ces deux émeutes à une masse d'étrangers et d'écoliers. En cas de récidive, le Conseil annonçait son intention de faire occuper la ville par des milices du Klettgau. Une assemblée de la bourgeoisie a été convoquée pour le dimanche 21 ; il y a été probablement question de rayer M. Hurter du tableau des citoyens, ce qui serait équivalent à un décret de bannissement perpétuel. Nous nous abstiendrons de faire sur ces atrocités des réflexions qui se présenteront d'elles-mêmes à la pensée de chacun. Nous nous bornons à féliciter l'illustre historien d'Innocent III d'avoir été jugé digne de passer si tôt du rang d'un simple néophyte à la gloire d'un confesseur de la Foi.

## SARDAIGNE.

—Mgr. l'évêque de Léon, don Joaquín de Abarca, ancien ministre de Don Carlos, est mort le 21 juin dernier dans le monastère Lanzo, en Piémont.

## CHINE.

—Le navire à vapeur la Cléopâtre, arrivé à Bombay le 8 mai dernier, avait à son bord sept missionnaires franciscains destinés pour les missions italiennes en Chine, partis de Rome, le 12 février précédent. Parmi eux se trouvaient deux chinois, élèves du collège de la Propagande, le père François Siam, natif de Canton, et le père Joachim Kuoh, natif de Houquam. Ils devaient continuer leur voyage à bord du navire Julia jusqu'à Hong-Kong. Huit autres missionnaires jésuites, partis en même temps de Rome, s'étaient embarqués sur le vaisseau à vapeur l'Indo-ton, qui devait les débarquer à Madras.

## TONG-KING.

—Extrait d'une lettre de Mgr. Jean-Pierre Gautier, évêque d'Emans, coadjuteur du vicaire apostolique du Tong-King occidental, adressée à M. Beuret, missionnaire apostolique à Syngapour.

"Nous avons dans notre collège environ cent jeunes élèves qui étudient le latin. MM. Masson et Jeantet enseignent la théologie à trente catéchistes qui seront ordonnés prêtres dans deux ou trois ans. Après l'humble délivrance de nos cinq confesseurs par l'intervention du capitaine Lévéque, deux de nos prêtres indigènes ont été pris et mis aux fers. L'un d'eux, qui est encore jeune, répondit aux divers interrogatoires des mandarins avec tant d'à-propos et d'intrepidité qu'il excita l'étonnement et les éloges du grand nombre d'assistants accourus pour l'entendre. Un autre jeune clerc, condamné à être étranglé, excita aussi par sa fermeté et sa sagesse, dans les diverses interrogatoires qu'il eut à subir, l'admiration générale. Un des mandarins les plus instruits du pays parlait de lui avec les plus grands éloges, et disant publiquement qu'il avait éprouvé une vive satisfaction dans les

différents entretiens qu'il avait eu avec lui. Quatre autres chrétiens, condamnés à mort, ont aussi montré le plus grand courage... A la fin de l'année dernière, le grand mandarin de la province adressa à tous ses subalternes une circulaire leur enjoignant de faire tous leurs efforts pour arrêter les maîtres de la religion, afin qu'ils puissent être punis comme ils le méritent; mais ces ordres n'ont pas produit un grand effet dans le public."

## NOUVELLES POLITIQUES.

CANADA.

—L'enquête sur le corps de William Cathcart, le charpentier qui fut trouvé mort vendredi matin sur le chemin de Saint-Louis, a duré depuis deux heures après midi jusqu'à onze heures du soir. Vingt-trois jurés avaient été assermentés par M. le coroner; l'autopsie du cadavre a été faite par M. le docteur Frémont, et de nombreux témoins ont été examinés. Le verdict, signé par une grande majorité des jurés, déclare que, dans leur opinion, la mort de William Cathcart a été causée par un coup ou des coups mortels à lui infligés, avec quelque arme inconnue, par les nommés Francis Poind, Joseph Voyer et Narcisse Alain, charretiers. Ces trois individus ont en conséquence été arrêtés. Le défunt était un beau jeune homme robuste et de bonne conduite. On dit qu'il se passa une scène des plus déchirantes à la station de la police lorsque sa mère, dont il était le principal soutien, et qui avait veillé presque toute la nuit à attendre son retour, reconut dans le corps inanimé qui gisait devant elle son fils chéri qui l'avait laissée, quelques heures auparavant, plein de vie et de santé. Cette affaire a fait d'autant plus de sensation que les crimes de ce genre sont heureusement plus rares parmi nous.

—Un nommé François Robert, père, est mort subitement ce matin dans l'église de Beauport où il était allé pour entendre la messe. *Idem.*

FRANCE.

—On lit dans l'*Univers* du 21 juillet :  
Les dernières pluies ont fait concevoir des inquiétudes sérieuses pour les récoltes de grains, et aux trois derniers marchés de Halle-aux-Blés de Paris, les transactions ont été considérables. Les ventes de lundi, mardi et mercredi s'élevèrent à 23 mille quintaux métriques : les arrivages, quoique de plus de dix-neuf mille quintaux, laissent cependant un déficit de quatre mille quintaux. L'approvisionnement se réduit ainsi à un peu moins de treize mille quintaux.

Mardi et mercredi les prix ont éprouvé une hausse assez forte, car le prix moyen de lundi était de 38 37, et il a été de 39 63 mardi et 39 30 mercredi.

Les nouvelles que nous recevons des divers marchés du rayon d'approvisionnement de Paris nous font connaître que dans beaucoup de localités les blés et les avoines étaient versés, mais que le mal, cependant, n'était pas général. Sur certaines places il y avait eu de la hausse. Au-delà du rayon quelques endroits ont souffert, mais presque partout les apparences de récolte étaient belles. En Bretagne, les cours avaient baissé.

ESPAGNE.

—Des nouvelles de Barcelone qui nous arrivent par la voie la plus sûre nous font concevoir d'effrayantes prévisions sur l'avenir prochain de l'Espagne. L'anarchie morale, comprimée en dehors de la main de fer de M. Narvaez, continue d'exercer ses ravages dans les esprits. Le parti modéré est hésitant, divisé, sans direction; d'ailleurs, c'est une tête sans corps, et il ne pourrait faire par lui-même une résistance véritable au moment d'un danger. Les progressistes, dans l'irritation de leurs espérances trompées, préparent un 10 août; ils ne reculeront peut-être pas devant un 21 janvier. Les carlistes enfin sont poussés par leurs ennemis de toute espèce à un nouvel éclat. Ce parti, qui semblait anéanti au moment de la déchéance du trône constitutionnel, le lendemain de l'expulsion d'Espartero, reprend maintenant des forces. Les esprits clairvoyants lui sont moins hostiles; les gens de bien sont tentés de tourner vers lui une dernière espérance. D'anciens modérés, tels que M. Viluma, sans être réconciliés avec la tourbe du parti carliste, ont fait halte ou même ont rebroussé chemin sur la voie de la révolution; et leur noble caractère, la fermeté de leur conviction leur donne une puissance qui agit sur les carlistes eux-mêmes. Le Trône continue d'être entouré de prestige, mais la cour est sans intelligence, sans résolution, sans caractère; la Reine mère elle-même perd cette auréole que ses malheurs et ses vertus chrétiennes lui avaient donné. Le reste de la famille royale ne compte ni pour le bien, ni pour le mal; race appauvrie, enervée, malade; triste décadence d'une maison qui semble accablée sous un poids de réprobation.

Le plan de M. de Viluma était tel que nous l'avons dit à plusieurs reprises. Pour cet homme d'Etat, il ne s'agirait pas de palliatifs, mais de remèdes; à ces potions mitigées qui permettent au mal de s'invétérer, il voulait substituer des remèdes décisifs. Il nous est permis de croire que Narvaez uni aux qualités d'un soldat deux défauts qui sont trop souvent inhérents au métier des armes, l'étroitesse des vues et l'illusion sur la puissance du sacre. Contenir et écraser, qu'est-ce pour le salut définitif d'une nation? La force qui reprime et protège est utile, indispensable; mais l'intelligence qui pénètre et qui dispose est encore plus nécessaire. La chirurgie ne peut rien pour guérir les maladies profondes.

Ainsi l'homme de guerre, malgré sa décision dans les combats, est timide dans le cabinet.

La Constitution de 1837 paraît morte. Depuis la chute d'Espartero, no-

tamment, c'est-à-dire depuis le commencement d'une espérance de salut pour l'Espagne, ce pays est sans Constitution. On peut même dire que les mesures auxquelles la nation a le plus justement applaudi, sont celles où l'on s'est éloigné le plus de la Constitution. Dans le dernier numéro du *Pensamiento de la Nación*, l'éloquent docteur Balmes, dont le talent et la renommée grandissent tous les jours au milieu du péril de sa patrie, s'exprime ainsi: "Par la Constitution, il devrait y avoir une milice rationnelle, il n'y a point de milice; par la Constitution, les impôts ne devraient être payés qu'après avoir été votés par les Cortès, et les impôts sont payés; par la Constitution, la Couronne, à elle seule, ne peut faire les lois, et la Couronne a fait des lois." Et qu'on ne croie pas que M. Balmes soit partisan de l'arbitraire et invoque une autorité royale sans frein; non, mais il demande l'abrogation d'une Constitution devenue caduque, ou qui a toujours été caduque; il croit que la lettre d'une Charte doit être mise d'accord avec la conduite normale, indispensable au gouvernement d'un pays.

Tous les peuples tombés dans l'anarchie ont été sauvés par un pouvoir organisateur et dictateur. Le régime qui convient à un état de maladie c'est le remède; or le remède de l'anarchie c'est la dictature, exercée par un homme ou une institution. L'histoire de toutes les révolutions l'atteste. En Espagne on peut se passer d'un homme, puisqu'il existe une institution; mais si le pouvoir du trône est laissé dans l'inaction, la société et le trône à son tour seront poussés vers le précipice. "Lorsque les nations sont arrivées à une aussi critique situation que l'Espagne, dit M. Balmes, la véritable légalité résiste dans ces mesures qui sauvent le pays en tuant l'anarchie en réprimant l'ordre, en assurant pour toujours l'empire de la loi. Et quand les pouvoirs ont disparu, quand toutes les lois ont été foulées aux pieds, quand un désordre profond règne dans l'administration, que les intérêts illégitimes seuls prospèrent, que les mauvaises passions seules sont en jeu, que les intrigants dominent tout, que l'avenir se charge de tempêtes, que le vaisseau de l'Etat est sur le point de s'enligner, alors, si la Providence a conservé un pouvoir encore fort et respecté, quelque mutilé qu'il soit, ce pouvoir a le devoir indispensable de faire un effort pour se sauver lui-même, pour sauver la nation qui lui est confiée. Telle est en Espagne la véritable légalité; cherchez ailleurs la légalité, vous ne la trouverez point. Vous prolongerez le malaise du pays, vous l'exposez à de nouveaux troubles, à des complications sans nombre, peut-être à d'effroyables catastrophes. En évitant l'entreprise de créer un pouvoir robuste, vous resterez flottant entre l'anarchie et le despotisme, vous serez forcé soit de vous abandonner entre les bras de la révolution, soit de vivre derrière un rempart de bâtonnettes. Tournez la question dans tous les sens, vous n'y trouverez pas d'autre issue: c'est à cela que se réduira votre précieuse légalité."

Le désir d'un mariage entre la Reine et le prince des Asturies devient chaque jour plus général et pressant dans les classes honnêtes de la nation espagnole. Il faut un frein contre tout excès nouveau de la part de la révolution, il faut une réparation aux injustices du passé. Le sentiment de la France doit favoriser l'œuvre de la réconciliation en Espagne. De quel côté que soit l'apparence de nos intérêts, nous devons avant tout choisir ce qui est l'équité, ce qui est la paix. Dieu se charge de protéger la grandeur des nations qui protègent la félicité de leurs voisins.

D'après les rapports qui nous sont parvenus de Barcelone, nous aurions beaucoup à dire sur la situation du clergé espagnol; mais nous n'apprenons rien de nouveau sur ce sujet à nos lecteurs. Les journaux de Madrid continuent d'enregistrer les sommes énormes perçues par le Trésor sur la vente des biens de l'Eglise; mais la religion ne paraît point décroître au cœur de l'Espagne. La capitale de la Catalogne a somptueusement manifesté sa foi dans les cérémonies de la Fête-Dieu.

—Les journaux de Barcelone du 18 et du 19 juillet ne confirment pas la nouvelle d'une collision entre les marines française et anglaise, donnée par la *Verdad* du 17. Le 19, dit *el Imparcial*, les bâtiments de la station française à Barcelone donnaient un bal magnifique auquel avaient été invitées les autorités et toutes les notabilités de la ville. M. Castillo y Ayensa, nouvel envoyé d'Espagne à Rome, y est arrivé le 20 de ce mois. Le comte de Trapani, désigné comme le futur époux de la jeune reine d'Espagne, est toujours dans cette capitale, s'occupant exclusivement de ses études, et vivant retiré du grand monde.

—Une feuille espagnole annonce que l'escadre française est rentrée dans les eaux espagnoles après avoir obligé un bâtiment anglais à quitter la rade de Tancarville. On sait que la France et l'Angleterre ont fait la convention qu'aucun bâtiment des deux nations ne s'approchera des côtes marocaines jusqu'à l'issue des négociations.

ALLEMAGNE.

—Une feuille allemande annonce qu'à son retour de Prague dans la capitale de l'Autriche, l'archiduc Etienne a révélé sur les excès des ouvriers de la Bohême des détails aussi sombres qu'inquiétants; le Conseil d'Etat, vivement impressionné par ces récits, aurait tenu plusieurs séances consécutives en présence de l'archiduc et de plusieurs princes impériaux.

—On lit dans la *Gazette Universelle* allemande du 19 juillet :

"La maison Klein frères, de Vienne, s'était chargée de l'entreprise du chemin de fer de Prague; elle vivait cédée cette entreprise à certaines maisons israélites à Prague; 500 ouvriers se sont révoltés, parcequ'ils savaient que leur salaire avait été arbitrairement diminué; les détails des désordres qui ont eu lieu sont déjà connus."

«Vingt mille israélites riches ont déjà quitté Prague; un baron israélite a été maltraité.

«Le service des patrouilles, dans les rues de Prague, se fait sans interruption. Après huit heures, il est défendu de paraître dans les rues.

«Hier, le bruit s'est répandu que, dans la ville de Schwartz-Koseritz, un mouvement avait eu lieu contre la population israélite, et qu'on l'avait expulsée.—La garnison de Prague va recevoir des renforts.»

## ITALIE.

—Un journal allemand annonce que le gouvernement napolitain a communiqué au cabinet de Vienne toutes les pièces relatives aux sujets autrichiens qui ont été pris en Calabre les armes à la main; il ajoute que l'Autriche, suivant l'opinion générale, ne réclamerait point leur extradition, pour s'épargner la cruelle obligation de châtier suivant la rigueur des lois les fils de l'amiral Bandiera.

—Une lettre de Naples, du 16 juillet, annonce que le troisième fils du roi, le comte de Castro Giovani, vient de mourir. Il était âgé de neuf ans et dix mois.

—Le premier ministre du duc de Modène vient de mourir. Le duc lui-même est malade.

## PRUSSE.

*Attentat contre le roi de Prusse.*—Nous venons de recevoir de Berlin, à la date du 27 juillet, la nouvelle suivante :

«LL. MM. voulaient ce matin partir pour Erdmansdorf, en Silésie, et de là à Ischl. La reine monta la première dans la voiture, après avoir reçu une pétition d'une femme qui l'attendait; le roi prit sa place à côté de la reine. Au moment où S. M. s'asseyait et où le domestique baissait la tête pour fermer la portière, un individu sortit de la foule, s'approcha près de la voiture et tira successivement les deux coups d'un pistolet double sur la voiture, qui partit dans le même moment. S. M. fit arrêter la voiture sur la place du château, et montra au peuple, en écartant son manteau, qu'elle n'avait pas été blessée; le roi remercia la foule empressée de la sympathie qu'elle manifestait, et continua son voyage en gagnant le chemin de fer de Francfort-sur-Oder.

«Ce ne fut qu'après l'arrivée au débarcadère qu'on reconnut, en visitant la voiture, que les deux balles meurtrières avaient pénétré dans l'intérieur, et que c'était par une grâce toute spéciale de la Providence que les augustes voyageurs n'avaient pas été atteints. Le coupable fut arrêté en flagrant délit, et ce n'est qu'avec peine qu'on a pu le sauver de la colère du peuple.

«Il fut remis à la garde, et conduit dans la prison criminelle. Il se fit reconnaître comme l'ancien bourgmestre Tseech, et l'on reconnut son identité. Il a 56 ans; il avait été négociant, et depuis, pendant plusieurs années, bourgmestre à Isarkow, dans la marche électorale. Il s'était retiré en 1841, après une administration plus que blâmable. Depuis, il séjourna presque toujours à Berlin, et chercha à rentrer dans les services publics, mais sans succès, n'ayant à faire valoir aucun droit. Le roi renvoya également une nouvelle demande qu'il présentait l'année dernière. On lui connaissait un caractère violent, très passionné.

«Il a avoué son attentat immédiatement après le premier interrogatoire de la police, et allégué comme motif de son crime le désir de se venger du rejet de sa demande. Il a en même temps assuré formellement qu'il avait commis le crime par sa propre inspiration, et qu'il n'avait communiqué son secret à personne.

«Tous les ministres ont signé la communication de cette nouvelle. L'enquête criminelle est commencée.»

## DANEMARCK.

—On écrit de Copenhague, le 19 juillet :

Une escadre russe, composée de huit vaisseaux de ligne, de deux frégates, deux corvettes et un brick, a jeté l'ancre à Elseneur, dans l'après-midi du 12 de ce mois. Elle est commandée par le vice-amiral Platter. Cette escadre est destinée, à ce qu'il paraît, à croiser pendant quelque temps dans la mer du Nord, jusqu'à l'arrivée de Mgr. le grand-amiral de Russie, le grand-Constantin, second fils de l'Empereur. Le prince s'embarquera à Archangel, sur un nouveau vaisseau de ligne qui porte le même nom que celui qui périt l'an dernier sur les côtes de Norwège (le Nouvel-Ingermanland).

La reine vient de partir pour aller chez son frère, le duc d'Augustenbourg en Holstein. On assure ici que le roi ira, comme par le passé, aux bains de l'île Féliir.

Le fils aîné du prince Charles de Prusse se trouve en ce moment ici. Après avoir séjourné quelques jours dans ce pays, le jeune prince visitera la Suède avant de retourner en Prusse.

## SICILE.

—Un commencement de troubles a eu lieu à Dresde. La section des chemins, de fer saxe-siléziens était achevée, les ouvriers qui avaient concouru à sa formation, mécontents de se trouver sans travail, se plainquirent de n'avoir reçu qu'un salaire insuffisant et firent des démonstrations inquiétantes. Le 30 juin, ils se réunirent en groupes, et le 1er juillet pillèrent et démolirent une auberge.

## SYRIE.

—Nous sommes sans nouvelles de Syrie. La conviction publique est qu'il y a des troubles dans la Montagne. Le départ du drogman anglais de Constantinople pour la Syrie intrigue beaucoup.

«Les nouveaux achats de fusils qui ont été faits par les pèlerins du Ma-

roc recevant de la Mecque, donnent à supposer que ce peuple avait l'intention de nous attaquer en Algérie. Il n'est pas un pèlerin du Maroc qui n'ait fait l'acquisition d'un ou de plusieurs fusils, et les pèlerins sont nombreux. Ce qu'il y a de plus singulier, c'est qu'un grand nombre d'entre eux ont obtenu passage sur le bateau à vapeur le *Cerbère*, qui était venu à Alexandrie prendre les pèlerins algériens. Tous les Turcs ont les yeux fixés sur cette contrée dans l'attente des événements: ils paraissent se flatter que le Maroc nous résistera plus que l'Algérie.»

## AFRIQUE.

—On lit dans une correspondance d'Oran adressée au *Times* :

«Il continue d'arriver des renforts de France et de la côte d'Algérie. Tous les préparatifs se font pour une grande lutte ou pour une marche contre Fez. Vingt-cinq mille hommes de troupes seront concentrés sur la frontière. Il faut que les anglais ne perdent pas de vue qu'il est presque impossible pour l'empereur de Maroc de maintenir la tranquillité et la neutralité des frontières. L'empereur est presque sans pouvoir sur la province belliqueuse, sauvage même de Ritto.

«La population de cette province est la plus indomptable de tout le Maroc. Souvent les tributs se battent entre elles les jours de marche. Jamais Européen n'a voyagé parmi eux. C'est dans leurs rangs qu'Abd-el-Kader trouva des partisans les plus ardens. Dès lors la guerre avec le peuple de Maroc, et non avec l'Empereur, est inévitable.

## GRÈCE.

—On mande d'Athènes, sous la date du 6 juillet, que ce jour, à quatre heures du matin, le feu a éclaté au palais du roi, à l'endroit où se trouve l'approvisionnement de bois à brûler. Il a fallu deux heures pour se rendre maître des flammes. Le lieu où le sinistre s'est manifesté fait soupçonner la malveillance politique de quelques factieux d'en avoir été les auteurs.

—Le roi vient de dissoudre tout son Conseil d'Etat; on reproche à ses membres d'avoir appartenu à des coteries qui recevaient leurs instructions de légations étrangères. Du reste les élections, entourées d'intrigues de tout genre, se font avec une singulière lenteur; la majorité des députés élus jusqu'ici seront hostiles au ministère. L'opinion publique désigne vingt et quelques membres que l'on croit devoir former le premier noyau du Sénat. Le parti trappiste (russe) s'agit beaucoup pour y porter ses candidats.

## AMÉRIQUE.

—A l'on dit d'une extra-session on a succédé un autre qui n'a pas causé une moins vive impression au sein des deux grands partis politiques, pour lesquels leurs intérêts sont d'une toute autre importance que les intérêts nationaux. Il ne s'agit de rien moins que la réconciliation de M. Tyler à la candidature présidentielle. Cette nouvelle est presque officielle, car on assure que, dans un meeting *tyleriste*, tenu il y a trois jours, à Philadelphie, un des amis intimes du président a donné communication d'une lettre par laquelle, pour des motifs longuement développés, M. Tyler déclare se désister, en faveur de M. Polk, de toutes ses prétentions à la présidence. Nous savons en outre, de source certaine, qu'une comité démocrate est parti secrètement, lundi, de New-York, pour aller conclure, avec le candidat démissionnaire, le marché qui doit cimenter l'alliance électorale.

Nous disons *marché*, parce que ce ne sont pas des scrupules de conscience politique, des questions de principes, mais bien des intérêts individuels qui ont si long-temps entravé la négociation. M. Tyler, il est vrai, ne demande pour lui-même, à la démocratie, qu'une adhésion solennelle aux actes de son gouvernement, si souvent et si outrageusement flétris par elle; mais, pour les quelques amis qui lui sont demeurés fidèles, il exige une part dans les dépouilles de la prochaine victoire présidentielle. On comprend combien ces exigences ont dû trouver de mauvais vouloirs dans les rangs démocrates où il y a tant d'aspirans à la succession de M. Tyler et des siens. Il a pourtant fallu qu'on ne fit des concessions mutuelles...

*Courrier des Etats-Unis.*

—Un changement important vient d'avoir lieu dans la Constitution du Paraguay. Au lieu de deux consuls; il n'y a plus qu'un président à la tête du Gouvernement; c'est Don Carlos Antoni Lopez, l'ancien consul.

Le nouveau président du Paraguay, Lopez, élu pour dix ans, vient de déclarer, en prenant possession du pouvoir, que tous les ports de la république sont ouverts aux bâtimens de Buenos-Ayres. Jusqu'ici cette puissance n'a pas profité elle-même de cette faveur, que paralyse la guerre civile dont son territoire est le théâtre; mais sous le couvert de son pavillon, deux navires espagnols ont été admis dans les ports du Paraguay, et ont réalisé, dit-on d'énormes bénéfices.

—Le *Standard* publie les nouvelles suivantes de Montevideo :

« Nous avons annoncé que les assiégés avaient fait une sortie qui s'était terminée par une déroute complète; aujourd'hui nous apprenons que les résultats de cette sortie sont plus désastreux encore: Paz, à la tête de 2050 hommes, avait attaqué un poste avancé de Pennemi, près de Pantanoso, pendant que Thiébaud et Carrea marchaient sur Las-Trés-Cruces. Il espérait prendre Pennemi à l'improviste, mais Orbe étant survenu avec des renforts, Paz a été repoussé avec perte. 68 hommes sont restés sur le champ de bataille, 160 ont été blessés. On lui a fait cinq prisonniers. La division de Carrea et de Thiébaud a aussi été repoussée à la baïonnette par le colonel Maza. 120 hommes sont restés sur le champ de bataille, y compris 62 *français*. Il y a eu 150 blessés.

## MAITRE COURTOIS.

## CHAPITRE VI.

Les deux Esculapes se firent longtemps attendre, et cela se conçoit ; car ils ne pouvaient suffire à la foule empressée de leurs clients. Mais ce qui se conçoit encore, c'est l'impatience extrême de M. Courtois. Il avait congédié son médecin ordinaire, il se sentait plus mal, et personne ne venait à son secours. Il renvoya Marianne une seconde fois, avec un court billet tracé d'une main tremblante, mais où il précisa si bien les largesses dont il comptait rémunérer ses sauveurs, que ceux-ci, tout en souriant, firent aussitôt tourner bride et dirigèrent leur tilbury vers la demeure de notre malade.

M. Courtois se crut véritablement guéri, rien qu'en voyant les deux médecins. Quant à ceux-ci, ils se crurent presque mystifiés en entrant dans la modeste demeure de M. Courtois.

—Entrez, messieurs, entrez, dit M. Courtois en remarquant leur hésitation ; c'est bien ici : vous ne vous trompez pas. Marianne ! donnez des chaises et sortez. On vous appellera si on a besoin de vous.

Je suis très reconnaissant de votre visite, et je commence par vous confirmer ce que je disais dans mon billet : que je ne paierai jamais assez vos bons offices. Je sais ce que l'on doit à des personnes comme vous.

Disant cela, M. Courtois remuait de la main, sans le montrer positivement, un volumineux paquet de billets de banque, comme pour indiquer qu'il était en mesure, malgré les apparences, de réaliser ses promesses.

—Vous avez sans doute un médecin ordinaire ? dit assez brusquement l'un des docteurs.

—Oui, monsieur.

—Pourquoi n'est-il pas ici ?

—Mais parce que vous y êtes.

—Ce n'est pas une raison. Nous vous aurions dit notre avis, et notre confrère l'eût mis en pratique.

—Et si je n'ai confiance qu'en vous ?

—Nous avons bien peu de temps, monsieur.

—Morbleu ! excusez ma franchise, messieurs ; mais je vous répète que je puis vous payer en prince : ainsi, un peu de complaisance.

—Nous ferons ce que nous pourrons. Venons à notre affaire. De quoi vous plaignez-vous ?

M. Courtois fit le récit de son mal, et il ajouta :

—Voyez, messieurs, je suis le plus affairé des hommes : j'ai mille choses en tête ; de tous côtés on m'attend : à la Bourse, au Palais, chez l'avoué, chez le notaire, partout ! Dans cette position, je ne pouvais me laisser traîner entre les mains d'un pauvre médecin qui ne songeait qu'à prolonger le mal pour se créer des visites. Je vous ai donc fait appeler, parce que vous n'avez aucun intérêt à me tromper, et que je désire savoir au juste ce que je dois penser de l'état où je me trouve.

Les médecins examinèrent et palpèrent le malade, se consultèrent entre eux, écrivirent une ordonnance, et après quelques phrases banales, se disposèrent à se retirer.

—Un moment, messieurs ; il me semble que vous ne vous expliquez pas très catégoriquement. Serai-je ou non bientôt sur pied ?

—Il faut que nous suivions quelques jours la marche de la maladie pour préciser notre réponse.

—C'est donc une maladie ! s'écria M. Courtois avec une secrète terreur. Et mes affaires ! que vont-elles devenir ?

—Vous pouvez vous en occuper tranquillement chez vous, la nature de votre mal vous le permet.

—Chez moi ! tranquillement ! cela est aisé à dire. Mais si vous saviez combien d'intérêts reposent entre mes mains ! Vous voyez ce portefeuille : eh bien ! il y là, peut-être, deux à trois millions de valeurs en billets, rentes, actions, hypothèques, créances de toute nature. Ne faut-il pas que je mette ordre à tout cela ?

Ces derniers mots trompèrent les deux docteurs, et ils pensèrent que le malade désirait connaître toute la gravité de son état afin de bien mettre à profit le temps qu'il avait encore devant lui. L'un d'eux répondit donc :

—S'il en est ainsi, mon cher monsieur, et si vous avez tant de choses à régler, occupez-vous en sans retard, car tout fait présumer que dans huit jours vous ne serez pas plus de ce monde.

—O ciel ! s'écria monsieur Courtois, dans une stupeur que rien ne saurait décrire, vous me condamnez ! moi ! à mon âge ! Mais il y a trois jours à peine que je me sens moins bien ! moins bien, entendez-vous ? et non pas mal à ... à mourir. Je vous assure que vous êtes dans l'erreur ; je dois le savoir, moi qui vous parle, car je puis même dire que je me sens mieux ; là, voyez !

Et tout pâle, tout tremblant, M. Courtois fit mine de se lever, comme pour prouver ce qu'il avançait si témérairement.

—Demeurez en repos si vous ne voulez pas avancer votre dernière heure. C'est sans doute une triste nouvelle que celle que nous vous donnons là : mais enfin, il vaut encore mieux savoir à quoi s'en tenir. On met ordre à ses affaires, on fait son testament, etc. D'ailleurs, je vous le répète, vous n'aurez pas de grandes souffrances à endurer, car, sans vous en apercevoir, vous étiez depuis longtemps miné par un catarrhe, et quand la machine est usée, il faut bien qu'elle s'arrête. Bon courage ! Adieu, monsieur !

Et les deux docteurs se retirèrent.

Immobile sur son lit, M. Courtois demeura quelques instans ainsi ; sans oser faire le plus léger mouvement, sans oser respirer même, comme s'il eût craint de précipiter par-là le lamentable dénouement dont il était menacé. Mais l'agitation de ses pensées était trop grande pour qu'elles ne fissent pas violence à tout son être. Il se souleva, s'assit, en se frappant la tête de ses mains.

—O ciel ! ô ciel ! est-ce possible ? huit jours ! plus que huit jours ! et dans huit jours je ne serai plus ! et dans huit jours on m'aura jeté dans cette horrible fosse où j'en ai vu mettre tant d'autres ! O le bourreau, de me dire cela en face ! D'ailleurs, en est-il sûr ? Ne peut-il pas se tromper ? Sans doute ! Mais aussi ne faut-il pas que la chose soit bien certaine pour qu'un homme qui n'a pas sujet de m'en vouloir n'ait dit cela si hardiment ?... Que faire ? que devenir ? à qui me fier ?... Et mon argent ! ma fortune ! où la mettre ? où la cacher ? Quoi ! serais-je vraiment condamné à laisser à un autre tout ce qui m'appartient, tout ce que j'ai gagné ? Ce n'est pas croyable, tant c'est injuste ! Et ce serait Victor, un dissipateur, un libertin qui hériterait et qui disposerait de ce que j'ai tant ménagé, tant épargné ! Si j'avais su cela !... Ah ! si j'avais écouté ma femme et mes enfants ! Ils me le disaient bien !... N'y aurait-il pas quelque moyen de remédier à ce malheur ? Je veux voir mon notaire : et, s'il le faut, je ferai mon testament, quand ce ne serait que pour tromper l'avidité de mon impatient neveu.

Marianne fut envoyée chez le notaire, qui ne se fit pas attendre, et entra bientôt dans la chambre de son infortuné client. M. Courtois lui conta ses perplexités et lui demanda ses conseils.

—Que voulez-vous ? lui dit le notaire, il faut un peu de philosophie. Je ne vois pas que vous ayez de graves raisons pour déshériter monsieur votre neveu. Vous supposez qu'il désire votre bien ; eh ! mon Dieu ! c'est une faiblesse bien commune en pareil cas, pour ne dire générale. Mettez-vous à sa place ?

—C'est vrai, répondit M. Courtois avec une rondeur qui fit sourire le notaire ; et il ajouta : C'est bien triste !

—Du reste, nous allons mettre vos affaires en ordre, puisque vous le souhaitez ; et songez que si les médecins vous condamnent, la nature en sait plus qu'eux. Je vous salue.

A la suite de cette entrevue, M. Courtois demeura deux ou trois jours dans un indicible abattement. Semblable à un malheureux naufragé qui se cramponne à un débris flottant, et, de là, l'œil imperturbablement fixé sur les flots, cherche et recherche un secours imprévu, il occupait et fatiguait son esprit à trouver encore quelque moyen de se rattacher à la vie. Il ne voulait pas mourir ; et il eût tout fait pour reculer de quelques années, de quelques mois, de quelques jours même, ce terme affreux où il venait enfin aboutir. Après deux ou trois jours d'un obtiné silence, il dit à Marianne, avec le mouvement d'un prisonnier qui entrevoit une lueur de salut :

—Va me chercher le curé de la paroisse : qu'il vienne sans retard.

Le curé ne tarda pas à se présenter près du lit d'un malade qu'il connaissait depuis longtemps de réputation.

—Ah ! mon cher monsieur, s'écria M. Courtois, que vous êtes bon de venir à mon secours.

—C'est mon devoir, répondit le prêtre ; la religion est le premier appui de ceux qui souffrent.

—Mais savez-vous ce qui me menace ?... Les médecins m'abandonnent, me... condamnent !

—Eh bien ! Dieu n'est-il pas là ? et ne vous offre-t-il pas une vie qui ne finira jamais !

—Vraiment ?

—Oui, la vie du ciel, si vous vous repentez des fautes que vous avez pu commettre sur la terre.

—Le ciel... le ciel ! Ce serait une belle chose, s'il ne fallait pas mourir pour y aller. Tenez ! si le bon Dieu me laissait vivre encore quelques années, je donnerais la moitié de mon bien aux pauvres. Et cela ferait une jolie somme !

—La créature ne peut pas dicter des conditions à son créateur, répondit le curé. Et cependant votre souhait peut s'accomplir d'une

suçon bien autrement merveilleuse. C'est peut être Dieu même qui vous met sur la voie d'une salutaire pensée. Votre vie s'est passée dans les affaires, vous y avez amassé une grande fortune; dites-moi, n'avez-vous jamais lésé les intérêts d'autrui?

—Je ne le pense pas, répondit tout d'abord M. Courtois; puis il ajouta avec une certaine hésitation: Après cela, voyez-vous, l'argent se gagne toujours aux dépens de quelqu'un.

—Si vous connaissez quelque personne qui ait en particulier souffrir de votre prospérité, je vous exhorte, mon cher frère, à l'indemniser du préjudice que vous avez pu lui causer. Et, si vos souvenirs ne sont plus assez précis, donnez aux pauvres. En retour, au lieu de quelques années qui finiraient bientôt, vous obtiendrez l'immortalité bienheureuse.

—S'il en est ainsi, reprit brusquement M. Courtois, et si vous ne connaissez pas d'autre moyen de prolonger mes jours, laissez-moi.

—Vous perdez votre âme, infortuné!

—Laissez-moi, vous dis-je. M'ôter mon bien, c'est m'arracher la vie! Marianne! Marianne! reconduisez monsieur.

Ce malheureux vécut encore quelques jours dans les plus amères angoisses, et pleurant tour-à-tour et son or et sa vie. Sans nul doute, c'eût été pour lui une grande consolation s'il avait pu, en mourant, non pas emporter son bien, c'était par trop impossible, mais au moins le cacher et le dérober à ceux qui l'attendaient: la pensée qu'un autre allait en jouir lui était particulièrement insupportable. Alors il regrettait le passé, ses épargnes inutiles: il appelait sa femme et ses enfants comme pour leur en demander pardon. Le croirait-on? il en vint jusqu'à souhaiter d'être misérable, car on l'entendait s'écrier: —*Les plus heureux sont donc les pauvres! Le pauvre seul n'a rien à se reprocher.... Pourquoi ai-je vu ce prêtre?* Il mourut enfin entre les bras de Marianne, qui, d'une main, lui ferma les yeux, et de l'autre décrocha la montre pendue au chevet, se disant: —*Il est capable de ne m'avoir rien laissé, assurons-nous toujours de quelque chose.... Si je pouvais ouvrir le secrétaire!... Le neveu n'y regardera pas de si près.*

ADOLPHE ARCHER.

AVIS.

LE SOUSSIGNÉ a l'honneur d'informer le public et ses amis qu'après tout le trouble et les peines qu'il s'est données pour parvenir au but de remplir et trouver le nombre de SOUSCRIPTEURS nécessaires à la confection de la GRANDE VENTE qu'il a proposé depuis longtemps à tous ses concitoyens, il peut enfin leur annoncer qu'il sera prêt les 26, 27, 28, 29 et 30 DÉCEMBRE prochain à l'Hôtel de M. Séraphino Giraldi à Montréal à vider entre leurs mains le montant ou revenu de leurs BILLETS respectifs. Du 1<sup>er</sup> au 20 il sera constamment chez lui, à la Pointe-aux-Trembles, occupé à tout régler.

Il est bien entendu, suivant les réglemens, que les Immeubles compris dans cette catégorie ne seront livrables qu'au premier de mai 1845, et quant aux 92 moyens lots, ainsi que les petits, comme les souscripteurs en sont déjà prévenus, le Soussigné pourra leur épargner les frais du voyage en remettant aux syndics alors présents les sommes ou articles qui leur seront échus par leurs numéros respectifs; ou bien, les dits articles seront remis aux personnes par le propriétaire lui-même qui mettra la plus grande diligence à les faire parvenir à qui de droit.

Il ne sera d'ailleurs rien omis pour agir avec autant d'impartialité que possible. Et malgré certaines imputations faites à l'intégrité du sousigné relativement à cette vente, calamités qui n'ont pas peu contribué, de concert avec ses malheurs, à retarder l'accomplissement de ses promesses, il ose cependant espérer que tous les amis qui l'ont encouragé verront chez lui cette franchise ordinaire et seront assez exempts de telles mauvaises impressions.

J. B. CADIEUX.

N. B.—Si aux jours fixés pour la dite VENTE il restait quelques numéros à remplir, afin d'éviter tous nouveaux retards, le propriétaire se charge de les compléter lui-même en les prenant sur son compte. J. B. C.

ATTENTION.

LE SOUSSIGNÉ, à la sollicitation de plusieurs amis, se propose d'entreprendre la COLLECTION des comptes de ceux qui voudront bien lui confier, à des conditions raisonnables, (entendant parfaitement cette branche), soit à la ville ou à la campagne. Il fournira les meilleures recommandations d'honnêteté et de sobriété à ceux qui désireront l'encourager; il parle parfaitement les langues anglaise et française, ce qui est un avantage pour ceux qui font des affaires avec des personnes qui ne parlent qu'une seule langue. Les propriétaires de journaux, pamphlets, bureaux publics, etc. etc. sont respectueusement priés de faire attention à l'annonce du sousigné, principalement ceux qui sont dans la nécessité de faire collecter, ils y trouveront un avantage sensible. G. N. COSSELIN.

N. B.—M. G. se chargera aussi de la distribution de lettres funéraires, pamphlets, circulaires, ainsi que de l'agence des journaux etc. etc. S'adresser, rue Notre-Dame, chez M. C. P. Leprohon, libraire ou au bureau de l'Aurore: rue St. Amable, près du marché-neuf. Montréal, 24 juillet 1844.

MANUEL OU REGLEMENT DE LA SOCIETE DE TEMPERANCE, DEDIE A LA JEUNESSE CANADIENNE PAR M. CHINIQUEY, PRÊTRE, CURÉ DE KAMOURASKA. LES PERSONNES qui désireraient se procurer le petit ouvrage ci-dessus, pourront s'adresser au Bureau des MÉLANGES.

Prix: un schelling; dix schellings la douzaine.

N. B.—Cette réduction dans le prix de cet ouvrage est telle que ceux qui sont au fait des dépenses qu'occasionne l'impression d'un livre aussi volumineux, comprendront facilement qu'il n'y a que le désir de le répandre dans toutes les classes qui ont pu y donner lieu. On espère donc trouver une compensation dans l'empressement de chacun à en faire l'acquisition.

TOUTES personnes qui doivent à feu M. J. Z. CARON vicaire-général, curé de St. Clément et celles qui ont quelque balance à faire sont priées de se présenter tous les MERCREDI et JEUDI prochain et suivants de chaque semaine à St.-Clément au presbytère ou chez M. Ls. HAINAULT, N. P.

ÉTABLISSEMENT DE RELIURE.

CHAPELEAU & LAMOTHE, Rue Ste. Thérèse, vis-à-vis l'imprimerie de MM. J. STARKE et Cie.

AGENCE A NEW-YORK, Pour Ornaments et Objets d'Eglise,

AUSSI Pour marchandises de tous genres.

AUX MESSIEURS DU CLERGE.

En venant solliciter les commandes des MM. du Clergé, le Sousigné (d'après les rapports qu'il vient d'établir avec les principaux fabricants de Lyon) n'a pas cru mieux démontrer les avantages offerts au Clergé du Canada, que par la communication de l'extrait suivant.

A. M. J. C. ROBILLARD. } LYON, 12 DÉCEMBRE 1843.

New-York. } "Nous sommes certains que les MM. du Clergé des Etats-Unis et du Canada, trouveront de grands avantages à vous confier le ordres. Ils auront d'abord la facilité de

CHOISIR SUR ÉCHANTILLONS

et même à faire les modifications désirées aux divers dessins qu'ils auront sous les yeux.

"Comme nous fabriquons exprès (à moins d'ordres pour objets inférieurs) les marchandises seront toujours d'une FRAICHEUR irréprochable.

"Sous le rapport des prix, vous n'aurez pas de concurrence possible, puisque nous vendons ici à des commissionnaires, qui expédient à d'autres commissionnaires, tandis que vos correspondans achètent comme s'ils étaient eux-mêmes en fabrique."

Afin d'offrir en assortiment et en prix tous les avantages des marchés de Paris et de Lyon, le sousigné vient de recevoir des principaux fabricants, les ÉCHANTILLONS LES PLUS RICHES de Chasubles, Dalmatiques et Chapes: Draps d'or et d'argent; Satins et Soies façonnés dans toutes leurs variétés; aussi les échantillons de plus de 300 différents genres de Glands, Dentelles, Franges en or, argent, soie, coton et fil.

Les ordres qu'on voudra bien lui remettre et accompagner des explications les plus détaillées (pour éviter la moindre erreur), seront de suite expédiés aux fabricants et exécutés (sous un délai de 60 jour au plus) d'une manière à mériter l'honorable clientelle du clergé par le bon goût, la fraîcheur et surtout le prix des objets.

Chaque ornement pourra être importé, tout fait, ou au complet de l'étoffe et gulons nécessaires à sa confection dans ce pays.

On s'attachera aussi aux genres les plus nouveaux dans l'exécution d'ordres pour Ostensoirs, Ciboires et autres objets en métal.

On pourra si on le préfère, s'adresser à quelque membre du clergé de New-York, pour faire un choix d'ornemens d'après les échantillons ci-dessus, ou remettre au sousigné des directions qu'il suivra toujours avec la plus grande attention.

J. C. ROBILLARD,

Marchand commissionnaire, No. 32, Beaver Street, New-York. New-York, 15 juillet 1844.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

LES MÉLANGES se publient deux fois la semaine, le Mardi et le Vendredi. Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PIASTRES pour l'année, et CINQ PIASTRES par la poste. On ne reçoit point d'abonnement pour moins de six mois. Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au Journal, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement.

On s'abonne au Bureau du Journal, rue St. Denis, à Montréal, et chez MM. FARRE et LEPROHON, libraires de cette ville.

Prix des annonces.—Six lignes et au-dessous, 1 <sup>re</sup> insertion,	2s.	6d.
Chaque insertion subséquente,		7d.
Dix lignes et au-dessous, 1 <sup>re</sup> insertion,	3s.	1d.
Chaque insertion subséquente,		10d.
Au-dessus de dix lignes, 1 <sup>re</sup> insertion par ligne,		4s.
Chaque insertion subséquente,		1d.

PROPRIÉTÉ DE JANVIER VINET, PIRE. PUBLIÉ PAR J. B. DUPUY, PIRE. IMPRIMÉ PAR J. A. PLINGUET.